



6 QUESTIONS À PROPOS DE LA PR DANS MA FAMILLE

▶▶ **Ma grand-mère et ma mère ont une polyarthrite. Et moi ?**

Rassurez-vous, votre risque de développer la maladie reste faible, de l'ordre de 6 % au cours de toute votre vie si vous êtes une femme et de 2 % si vous êtes un homme. Ce risque est cependant plus élevé que celui de la population générale, estimé à 0,3 %, ce qui reflète l'existence de variants génétiques et de facteurs d'environnements, partagés dans la famille.

▶▶ **Est-ce une maladie transmissible, après plusieurs génération ?**

La PR ne se transmet pas par un seul parent. Le mélange des variants génétiques, transmis par les deux parents, n'apporte que le risque génétique. Les parents n'ont pas transmis la maladie, car ce sont des facteurs d'environnement encore inconnus qui la déclenchent. Cependant il reste vrai que le risque de développer une PR est plus élevé pour les membres de la famille comportant une personne atteinte, que dans la population générale. Ce risque diminue avec l'éloignement du lien de parenté. Ainsi, après 3 générations, votre risque de développer la maladie est proche de celui de la population générale, de l'ordre de 1 % au cours de la vie.

▶▶ **Je suis la seule personne polyarthritique dans ma famille, pourquoi ?**

Parce que les personnes porteuses des variants génétiques de la PR, les personnes « prédisposées », dans près de 9 cas sur 10, restent indemnes. Dans la population générale, environ 1 personne sur 30 est prédisposée mais seulement 4 % des personnes développeront une PR. Ces chiffres proviennent d'estimations approximatives, qu'il sera utile de préciser lorsque les recherches seront un peu plus avancées.

▶▶ **Je veux un enfant...mais je suis polyarthritique, est-ce possible ? Mon bébé aura t-il la PR ?**

Vous pouvez envisager d'avoir un bébé.

La PR est même très souvent améliorée pendant la grossesse ! Il est toutefois nécessaire d'en parler avec votre médecin car il faut interrompre certains traitements de la PR avant la conception pour éviter tout risque pour le bébé (ceci est valable pour les femmes comme pour les hommes). Pour votre enfant, soyez rassuré : son risque de développer une PR reste faible, il a plus de 90 % de chances de ne pas avoir la maladie. De toute façon, sachez que la PR commence rarement avant l'âge de 15 ans. D'ici là, on peut espérer faire des progrès en médecine.



▶▶ **Puis-je détecter le gène de la PR avant la naissance de mon enfant ?**

Il n'existe pas un gène de la PR, mais environ 10 variants génétiques de la PR, donc chacun n'apporte qu'un risque faible. Par exemple, pour le gène HLA que nous connaissons, le variant qui prédispose à la PR est présent chez environ 3 personnes atteintes sur 4, mais aussi chez plus d'une personne sur 3 dans la population générale. Si ce variant PR est présent, votre enfant a un risque d'environ 5% de développer la PR au cours de sa vie, Si ce variant est absent, son risque est d'environ 3%.

Entre 3 et 5 %, le risque ne varie pas de façon significative et le test n'a donc aucun intérêt. Inutile de vous inquiéter pour rien.

▶▶ **Mon frère jumeau a une PR...moi non. Pourquoi ?**

Si vous êtes de vrai jumeaux, c'est à dire issus du même œuf, votre patrimoine génétique est identique. Votre risque de développer la maladie comme votre vrai jumeau n'est que d'environ 12 % au cours de votre vie. Cela prouve que le risque génétique dans la PR est loin d'être le seul facteur. Cela illustre le fait qu'il existe 10 fois plus de personnes prédisposées que de personnes malades. Si vous êtes de faux jumeaux, vous êtes génétiquement comme des frères et sœurs : votre risque est faible.

Extrait de la brochure « Polyarthrite, mon avenir, ma famille », livret réalisé par l'AFP et GenHotel